LA CROIX
DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES — 34, Grande-Rue 34. — 35, Rue des Ursulines — 5 CENTIMES

Bureaux — LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 — (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 5)

ADVENIAT REGNUM TUUM

Dieu protège la France!

La Journée

Le Conseil des ministres, qui devait avoir lieu ce matin à l'Elysée, a été ajourné à jeudi matin.

—o—

La Chambre poursuit la discussion du projet d'impôt sur le revenu.

—o—

Le Sénat tient aussi séance aujourd'hui.

—o—

M. Clemenceau a donné de hautes paroles à M. Dubief, président de la gauche radicale-socialiste, venu pour le questionner au nom du groupe.

—o—

L'infiltration des eaux sous la place de la Concorde, conséquence de la grève des ouvriers terrassiers, a causé des ravages très graves. La place et l'obélisque sont en danger. Le préfet de la Seine a vu l'urgence des mesures pour consolider les parties menacées.

—o—

L'opinion publique parisienne suit avec attention les menaces de grève générale du bâtiment.

—o—

ETRANGER. — La conférence franco-suisse des voies d'accès au Simplon a commencé ses travaux à Berne.

— Les graves événements d'Haïti et la terrible répression de la révolution par le président de l'Haïti, que ce pays prospère pourtant tant, et plusieurs croiseurs sont partis à Port-au-Prince.

Le total des personnes fusillées est de 27.

— Au Maroc, un nouveau combat a eu lieu le 15 ; les Arabes ont été repoussés vigoureusement, et les dernières dépêches parlent encore de pacification prochaine.

ROME

Par dépêche de notre correspondant particulier :

Evêques français au Vatican

Le Pape a reçu en audience Mgr Mignot, archevêque d'Albi ; Mgr Izart, évêque de Pamiers, et Mgr Berthet, évêque de Gap.

Nominations

Le Pape a nommé le cardinal Vivès protecteur de l'Institut français des Frères de Saint-Gabriel.

Le Pape a nommé secrétaire de la nonciature de Madrid, Mgr Serrala, qui était secrétaire de la légation apostolique de Cuba.

La fête du Saint-Père

Le Comité du jubilé du Pape a fait afficher une invitation aux Romains de célébrer la fête de saint Joseph, patron du Pape, avec plus de solennité en cette année présente, glorieux jubilé de cette vie sacerdotale qui commença dans l'humble pays natal pour s'épanouir sur la chaire de Pierre.

A la Congrégation de l'Index

Demain, au Vatican, aura lieu la réunion des cardinaux composant la Congrégation de l'Index.

Un scandale clérical (!)

Les journaux anticléricaux mènent grand tapage autour d'un nouveau scandale qui aurait été découvert au collège de Clusone, diocèse de Bergame. Le *Corriere della Sera* de Milan peu suspect de cléricalisme dit lui-même que les faits sont fort exagérés.

Un jeune surveillant, non prêtre, jugé coupable, fut congédié par le supérieur aussitôt que celui-ci connut les faits et le supérieur dénonça lui-même ces faits aux autorités civiles. A sa demande, le préfet a prescrit une enquête.

Comme Bergame est une région qui possède une action catholique intense, on comprend le désir des anticléricaux d'y exploiter ce scandale. Les journaux les plus ardents à l'attaque sont comme toujours ceux qui sont connus par leurs articles pornographiques et par les réclames immorales de leur quatrième page.

LES SIX

L'essai de la publication des six volumes de luxe admirablement illustrés à *un franc* a pleinement réussi. On a déjà dû en faire plusieurs tirages.

Ce sont :

Ce sont : *La Grande Amie, l'Emprise, la Brisure, Restez chez vous, Après l'option, les Prétendants de Claudette.*

Les six brochés 6 francs, reliés en gaine 9 fr. 50, port un colis de 3 kilos.

Remises ordinaires 7/6 15/12 70/50.

PARIS, 5, RUE BAYARD, VIIIe

Loyaux, non pessimistes

Nous appelions il y a quelques jours l'attention de nos lecteurs sur les symptômes trop évidents de décadence que présente notre société, et, pour en prouver la triste réalité, nous attachant à un point spécial, nous montrions l'assaut donné de tous côtés à cette institution fondamentale qui est la sauvegarde des mœurs publiques, la famille.

Pour compléter le tableau, il serait nécessaire de parcourir tous les chapitres de la morale sociale.

N'est-ce pas un spectacle attristant que celui de cet affaiblissement progressif et constant de la natalité qui est dû, on n'en saurait douter, avant tout, à un défaut de générosité, à la recherche du bien-être?

Et cette passion du bien-être, qui tend à prendre aujourd'hui la première place dans la préoccupation des diverses classes de la société, n'est-elle pas l'explication du développement anormal du luxe qui, en créant d'insatiables besoins, exacerbe les jalousies populaires ?

Toutes les statistiques ne proclament-elles pas l'ascension continue du nombre des crimes ? En 1901, nous avions 283 213 attentats dont 129 270 — c'est-à-dire le 45 1/2 % — n'avaient pas été poursuivis. En 1905, nous avons affaire à une armée de 300 193 crimes et criminels, et 141 054 de ces atrocités n'ont pu être atteintes par l'action de la justice. La bonne moitié des feuilles qui cherchent avant tout à plaire au public en excitant sa curiosité est consacrée au récit détaillé de ces attentats qui ont presque toujours un côté passionnel, triste lecture, l'expérience le montre, qui, au lieu de détourner de ces horreurs, contribue à en multiplier le nombre par la contagion de l'exemple.

Combien poignante est surtout la statistique du développement de la criminalité chez les jeunes gens ! C'est par 40 000 par an que l'on compte les poursuites en correctionnelle contre des jeunes gens de 16 à 21 ans. Dieu sait cependant si l'on évite de poursuivre ! C'est cet âge qui fournit les apaches, et si ceux de Paris sont renommés et commentés presque journellement quelque assassinat, toutes les autres villes et maintes campagnes en sont pourvues aussi, Hélas !

Les suicides se multiplient de façon déplorable. Nos lecteurs se souviennent en particulier de l'effrayante statistique de l'Yonne.

Les maisons d'aliénés ne suffisent nulle part à recevoir les dégénérés de l'alcoolisme.

Et dans toutes les classes sociales, on se plaint de la disparition progressive du respect, de la conscience, de l'esprit de devoir qui sont les bases de la moralité publique.

De cet état qui ne peut aller qu'en empirant si l'on ne recourt pas au vrai remède, quelles sont les causes ?

La première est la folie qui, depuis un quart de siècle, porte nos gouvernants à attaquer sous toutes ses formes la religion. Aucune morale, en dehors de la sanction religieuse, ne saurait être efficace, sauf peut-être sur quelques individus exceptionnels. La persécution religieuse est l'agent le plus efficace de la corruption sociale. Combien est donc grande la responsabilité de nos Parlements et de nos exécutifs !

Les gouvernants, du reste, ne se sont pas contentés de promouvoir ainsi indirectement la corruption : ils ont volontairement omis de réprimer, sous prétexte de ne pas contrarier la foule. Ils ont même corrompu à dessein.

Nous nous souviendrons toujours d'avoir vu la décadence des mœurs commencer dans un village jusque-là exemplaire par l'installation d'un cabaret subventionné par l'administration en vue de cette corruption, afin de vagner électoralement ce pays intègre jusque-là.

Quelle affreuse responsabilité !

La loyauté nous oblige à ajouter que la responsabilité est grande aussi pour cette partie de la classe dite dirigeante dont M. le chanoine Janvier parlait à Notre-Dame en termes si sévères et qui s'obstine à donner aux masses le spectacle d'une société qui se rue vers le plaisir. Ici même, il y a quelques années, on stigmatisait en termes vigoureux, mais trop mérités, le « bal des bêtes ». Cet été, le *Signal*, organe protestant, blâmait avec raison la représentation d'un spectacle scandaleusement licencieux donnée comme partie de plaisir par des membres de la haute société française. Nous avons revu ces tristes choses en carnaval, et, pendant le Carême, on continue de s'amuser sans retenue, se moquant avec dédain des « empêcheurs de danser en rond ».

Nous ne pouvons rappeler ces choses sans en demander pardon à toute cette admirable partie de l'aristocratie de France qui, à Paris et en province, a le courage de se refuser à ces mœurs déplorables. Mais en les rappelant, nous remplissons un douloureux devoir.

Lorsque le journaliste aborde ce sujet si actuel de la décadence morale, on est aussitôt porté à l'accuser de pessimisme et à lui reprocher de semer le découragement.

Dieu nous en préserve, certes !

A ceux qui seraient tentés de nous faire aujourd'hui ce reproche, nous pourrions répondre d'abord ce que nous disait récemment un évêque fort distingué : « Le mal est trop grand. Mais, sans nous décourager un instant, agissons sur ceux que notre action peut atteindre, et, au milieu de la vaste foule incroyante et corrompue, faisons dans chaque paroisse une plus ou moins grande communauté chrétienne qui s'occupera d'assurer son propre salut et de constituer la réserve de l'avenir, en laissant passer l'orage. »

Mais nous préférons répondre avec l'Ecriture que « le bras de Dieu n'est pas raccourci », que la vertu de l'Evangile n'est pas éteinte. Notre conviction est que notre société française, qui a un bon sens foncier remarquable et que Dieu aime et protège, saura, comme à plusieurs autres époques non moins tragiques de son histoire, réagir contre le mal qui la mine.

Que clergé et fidèles dévoués agissent autour d'eux avec persévérance, qu'ils prient, qu'ils donnent l'exemple, qu'ils fassent le bien, qu'ils tiennent élevé sur le monde l'étendard de la vérité, et un jour notre société, fatiguée de ses propres erreurs, viendra se réfugier sous les plis de ce drapeau sacré. Elle retrouvera le Décalogue oublié, et, avec lui, la paix et la prospérité.

FRANC.

Gazette

La première « auto » à Jérusalem

La première auto qui ait été vue à Jérusalem y est entrée jeudi dernier au milieu d'une foule déconcertée. C'est le *Standard* qui donne cette information.

Cet étonnement de la foule est d'autant plus facile à comprendre que le sultan prohibe, d'une façon générale, toutes les machines, et pour les introduire et les installer dans les limites de son territoire, il faut avoir des ruses d'apaches.

Cette auto, entrant dans Jérusalem, c'est donc un véritable événement.

Elle était conduite par son propriétaire, M. Christian Cridden, de Boston (Etats-Unis).

Si les apôtres, si saint Paul avaient eu des autos...

La veste de M. le maire

M. le maire — anticlérical — de Candes (Indre-et-Loire), ne voulait pas louer le presbytère au curé à moins de 300 francs.

Le Conseil municipal n'entendit pas de cette oreille.

— Nous donnerons le presbytère au curé pour 100 francs. Nous ne voterons pas un sou de plus...

La préfecture refusa de ratifier ce vote.

Les conseillers municipaux de Candes dirent alors à M. le maire :

— Puisque tu veux faire le maître avec le préfet et que nous ne sommes rien dans la commune, débrouille-toi avec le préfet.

En vain, M. le maire voulut-il convoquer son Conseil. Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. Le Conseil de Candes ne voulait pas entendre les appels désespérés de M. le maire.

Le préfet dut dissoudre ce Conseil récalcitrant.

On procéda à de nouvelles élections.

Tous les conseillers furent réélus. M. le maire fut culbuté dans la bataille.

Il reste seul... avec son déshonneur et l'amitié de M. le préfet.

La lutte contre l'idée religieuse

La *Franc-Maçonnerie démasquée* cite cette circulaire émanant de la Loge l'*Avenir* :

Or.·. de Paris, le 1er octobre 1907 (E.·. V.·.)
T.·. C.·. Vén.·..

La séparation des Eglises et de l'Etat ne constituera une étape décisive de l'émancipation humaine que si nous redoublons d'efforts dans notre propagande individuelle, pour empêcher les hésitants, les irrésolus, de participer aux frais du culte, et pour les amener à séparer les Eglises de la famille, seule séparation réellement définitive.

Pour cela, rien n'est plus efficace que la brochure, quand elle est réellement supérieure et bien adaptée au but poursuivi.

Suit une réclame pour la brochure d'un F.·..

Veuillez agréer, T.·. C.·. Vén.·. et présenter à tous les FF.·. qui décorent vos Col.·., l'expression du frat.·. dévouement de tous les membres de la L.·. *L'Avenir*.

Le Secr.·.
MICHOUX.

Le Vén.·.
H.·. ROYER.

L'Orat.·.
BAER.

Par où l'on voit que les « bons apôtres » de la tolérance ne perdent point de vue le but de leur œuvre néfaste.

Histoire méridionale

Lu dans un journal du Midi :

Dimanche dernier, sept chasseurs du Bars (Basses-Alpes), sont allés à Brunet faire encore une battue aux sangliers. A 7 heures du matin, les chiens de M. X... ont lancé, au quartier de la Taurière, un vieux solitaire, la terreur de nos contrées, qui est allé passer au Laugisson où l'attendaient les chasseurs. Malheureusement, un chasseur l'a manqué. Il est excusable ; car, *autre chose est de voir venir sur soi un lièvre tout à fait inoffensif, autre chose est de se trouver en face d'un sanglier de 120 à 150 kilos*. Le sanglier s'est dirigé au nord-est de Brunet, au quartier dit « la Chapelle ». Chemin faisant, les chiens ont lancé, à midi ½, cinq autres sangliers. M. X..., qui traversait les coteaux, les a vus venir droit sur lui. Arrivés à 10 mètres, *pan au premier, pan au second*. Recharger son fusil fut, pour M. X..., l'affaire de quelques secondes. Et *pan au troisième, pan au quatrième*. Quatre coups de fusil, quatre sangliers par terre. Le premier a pesé 55 kilos, le second 43. Deux jeunes marcassins ont pesé ensemble 11 kilos. Disons en passant qu'une laie allait mettre bas dans quelques jours trois marcassins. Ce qui fait exactement : quatre coups de fusil, 7 sangliers, 109 kilos de viande ; et tout cela en un clin d'œil.

Où es-tu Tartarin ? Où es-tu ?...

L'escroquerie aux Q. M.

Pauvres 15 000 !

Une cinquantaine de députés de toutes nuances et appartenant à toutes les régions de la France ont été victimes, ces dernières semaines, de petites escroqueries variant de 50 à 200 francs.

Un rien, quoi ! A peine une à quatre journées de « travail », si l'on peut employer ce mot quand il s'agit de nos Q. M.

Chacun des 15 000 escroqués a reçu, à l'heure du repas, la visite d'une femme, âgée d'une cinquantaine d'années, convenablement vêtue, qui lui déclara être l'épouse de quelque « grand électeur ». Elle mentionnait à l'appui de son dire des détails si précis que le député n'éprouvait aucun soupçon. La visiteuse, alors, formulait sa requête. Elle racontait qu'elle avait accompagné à Paris son fils malade. Elle avait dû payer très cher pour l'opération que le pauvre petit avait subie et n'avait plus l'argent nécessaire pour rentrer chez elle.

Généreux, le député avançait la somme demandée. Elle devait lui être remboursée quelques jours plus tard...

Naturellement, le député ne voyait plus rien venir.

Il résulte de l'enquête que l'on se trouve en présence d'une bande composée de cinq membres : trois femmes et deux jeunes gens.

Ces derniers, se faisant passer pour les neveux d'un général très connu, racontent avoir perdu leur portefeuille et réussissent, ainsi, à soutirer également de l'argent aux députés auxquels ils se présentent.

L'escroquerie aux 15 000, c'est évidemment un comble... ou une revanche.

Gambetta aurait parlé de « justice immanente ».

REVOCATIONS DE DONATIONS

A la liste des tribunaux favorables aux révocations de donations que nous publiions récemment et que nous avons déjà complétée, ajoutez-en deux autres, ceux de Vitré et de Château-Chinon, qui viennent de nous être signalés.

AU MAROC

Nouveau combat
Pertes des Marocains

Le ministre de la Guerre a reçu, hier soir, un télégramme du général d'Amade, daté du bivouac d'Ouled-Fatina, 15 mars, 11 h. 50 du soir.

Dans ce télégramme, le général dit :

Les troupes ont quitté, à 6 h. 30 ce matin, la casbah d'Ouled-Saïd. A midi, on bivouaquait à Dar-Ouled-Fatina, où le premier échelon du nouveau goum d'Algérie et l'escadron du 6e chasseurs avaient rejoint, vers 7 heures, avec le convoi de ravitaillement venu de Ber-Rechid.

De gros rassemblements étant signalés vers Zaouiet-el-Ourimi, le général marcha sur cette position. L'ennemi, fort d'un millier de cavaliers et d'autant de fantassins, prit l'offensive, mais notre artillerie tint en respect les assaillants et permit à l'infanterie de pousser son attaque jusqu'aux tentes et de traverser les douars.

Les Marocains ont lutté jusque dans les douars et ont subi des pertes considérables, beaucoup par la baïonnette. Les tentes et les troupeaux sont tombés entre nos mains, mais il n'y eut ni razzia ni pillage. Les vieillards, les femmes et les enfants eurent la vie sauve, mais pour marquer la répression, une partie des tentes furent incendiées. D'ailleurs, depuis deux jours et à quatre reprises différentes, afin d'éviter l'effusion du sang, le général d'Amade avait sommé ces douars de faire leur soumission sans leur imposer aucune condition.

L'opération fut terminée à 6 h. 30 du soir, à six kilomètres nord-ouest de la zaouïa de Sf-El-Ouris, au delà de Sidi-Kacem-el-Djemal. Les troupes sont rentrées au bivouac d'Ouled-Fatina à 11 h. 50 du soir, après une marche de plus de 60 kilomètres ; elles ont fait preuve d'une endurance extraordinaire.

Nos pertes sont très minimes.

Il est à remarquer que c'est la première opération que le général d'Amade effectue au sud-ouest de Casablanca, dans la direction d'Azemmour.

Détails
sur l'engagement du Sud-Oranais

Oran, 16 mars. — Voici des détails sur le combat d'El-Hameida dans lequel le lieutenant Regnier fut tué :

Dans les premiers jours de mars, un djich de Berabers vint attaquer une tribu amie, à Kerzag, à la suite d'un coup de main.

Un détachement de 100 hommes, composé de méharistes et de tirailleurs, partit de Beni-Abbès et se mit à la poursuite du djich.

Le 11 mars, à El-Hameida, à 200 kilomètres à l'ouest de Beni-Abbès, à la tombée de la nuit, un fort parti de Berabers, de 700 hommes environ, attaqua le groupe, mais il fut repoussé.

Dans la nuit, les Berabers revinrent à la charge dans le but de reprendre leurs morts. Un nouveau combat s'engagea ; finalement l'ennemi s'éloigna.

C'est dans ce dernier combat que le lieutenant Régnier fut tué, ainsi qu'un méhariste. Le maréchal des logis Colonna ainsi qu'un sergent de tirailleurs furent blessés peu grièvement.

Le lendemain du combat, la petite troupe reprit la route de Beni-Abbès.

Repos des troupes
Soumissions nouvelles

Tanger, 16 mars. — Oued-Tamasr, 12 mars. — Aujourd'hui, il y a eu repos complet. Il est probable que les troupes partiront demain pour continuer à parcourir la région. Les troupes sont ravitaillées pour cinq jours.

Quelques notables des M'zab et des M'zamza sont venus faire leur soumission.

M. Houel a regagné le camp de Moulay-Hafid, qui est commandé par Bou-Azzaout. Il a raconté comment, après être venu de Tanger à Casablanca, il rentra à Mechra-Ech-Chair, d'où Moulay-Hafid l'envoya dans la Chaouia porter les offres de paix aux Français. Après un voyage fatigant, M. Houel rejoignit la mehalla de Moulay-Hafid avant le combat du 8 mars. Il parvint ensuite jusqu'au camp du général d'Amade, auquel il fit part de la lassitude et du découragement des Chaouias et de leur désir de faire la paix.

La mehalla d'Abd-el-Aziz

Tanger, 16 mars. — Si-Abd-el-Malek-Mahieddine, neveu d'Abd-el-Kader, est arrivé à Tanger venant de Rabat. Il prendra le commandement de la mehalla, qui partira de Tanger pour Fez.

Le bruit court que Erraisouli et ses partisans et la tribu des Beni-Snassen se joindraient à la mehalla d'El-Remiki, gouverneur d'El-Ksar. La mehalla ferait un mouvement parallèle à celle de Rabat contre Fez.

Les prisonniers de M'dakra

M. Paret et M. Bianchi, les deux prisonniers français et italien des M'dakra, seront mis en liberté d'ici quelques jours.

On payera à la tribu une petite rançon, et les autorités françaises ont promis l'*aman* aux ravisseurs.

Nominations
dans la Légion d'honneur

Sont promus et nommés dans la Légion d'honneur, au titre des expéditions lointaines, à la suite des opérations contre les Beni-Snassen :

Au grade d'officier : le capitaine Taghasout Mohammed, du 2e spahis ;

Le médecin principal de 1re classe Martin.

Au grade de chevalier : le lieutenant d'infanterie Maître-Sebille, des affaires indigènes;

Le lieutenant Faure, du 2e spahis ;

Le lieutenant Bouet, du 2e spahis ;

Le sous-lieutenant Barkat Abd-el-Kader, du 2e spahis ;

Le médecin aide-major de 1re classe Pinchon.

Au titre indigène — Sans traitement

Au grade de chevalier : le caïd Lahcen ben Ahmed, des M'Sirda (cercle de Marnia).

La Révolution en Haïti

Dernières dépêches

Des télégrammes de Port-au-Prince, émanant de source autorisée et reçus ce matin à Paris, annoncent que le nombre des personnes fusillées au début de l'agitation, a été, non de onze, comme on l'a dit tout d'abord, mais de vingt-sept.

Plusieurs exécutions ont eu lieu depuis et d'autres sont encore à prévoir en raison de la présence au ministère de l'Intérieur de M. Lecomte, dont les instincts sanguinaires sont connus.

Le *D'Estrées* doit arriver aujourd'hui aux Gonaïves où se trouve déjà un croiseur américain. Un bâtiment anglais et un bâtiment allemand sont attendus.

—o—

New-York, 17 mars. — On mande de Port-au-Prince au *New-York Herald* que toutes les personnes exécutées dimanche, sont des nègres.

Le général Nadreau, commandant les forts de Port-au-Prince et le président de la cour, sont parmi les réfugiés à la légation de France. Ils ont refusé d'en sortir malgré les assurances du gouvernement qu'ils ne seront pas inquiétés.

Dépêche du « New-York Herald »

Port-au-Prince (viâ New-York, lundi). — Le total des personnes fusillées est de 27. 13 ont été exécutées au cimetière, les autres à Salines. Le président Alexis attend avec anxiété de connaître l'attitude de la France au sujet de l'ultimatum ayant trait aux réfugiés des Gonaïves.

Au cours d'une réception donnée, hier, au palais, il a déclaré à ses amis politiques qu'il ne redoutait pas la démonstration navale, et qu'il préférait même que celle-ci ait lieu sans retard, car, autrement, la situation actuelle risquerait de se prolonger indéfiniment.

Dans les milieux bien informés, on dit que le gouvernement haïtien est prêt à s'emparer des réfugiés par la force, si on ne veut les rendre de bon gré.

Malgré cela, et pour éviter de nouvelles complications, le président Alexis vient d'autoriser les réfugiés actuellement à la légation de France à quitter Haïti librement.

Les rumeurs les plus invraisemblables se propagent dans la ville. On dit que les soldats haïtiens sont prêts à attaquer les étrangers à l'arrivée des vaisseaux.

On dit aussi que dès l'arrivée du *Bremen*, l'Allemagne déclarera la guerre, si les exécutions continuent.

—o—

D'après les renseignements recueillis, il y aurait 33 réfugiés à notre légation de Port-au-Prince et 82 à notre agence consulaire des Gonaïves, ville située à 100 kilomètres au nord.

VERSIONS DIFFÉRENTES

Il court sur les causes des événements d'Haïti, que nous avons rapportés hier, des versions différentes. On ne saura pas tout de suite à quoi s'en tenir exactement.

L'opinion de la légation

A la légation d'Haïti, que dirige, depuis cinq ans, M. Jean Joseph, accrédité auprès du gouvernement français comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire on donne sur l'affaire les détails suivants :

— M. Firmin, le chef des révolutionnaires était ministre de la République d'Haïti à Paris avant M. Jean Joseph, qui lui a succédé en 1903. Il avait quitté la France pour accompagner là-bas le corps de sa fille, décédée à Paris.

En débarquant à Haïti, M. Firmin trouva la République sous un gouvernement provisoire à la tête duquel se trouvait l'ancien président Boisrond-Canal. A ce moment, le général Nord-Alexis, notre président actuel, était délégué du gouvernement au Cap-Haïtien, dans le département du Nord.

A peine arrivé, M. Firmin, qui avait au Cap-Haïtien même des partisans assez nombreux, réunit ces derniers, leur donne comme chef militaire un homme qui lui était tout dévoué, le commandant Killick, et marche avec cette troupe de rebelles contre les troupes régulières du général Nord-Alexis.

Cette première tentative de révolution avorta. Les rebelles furent mis en déroute, et Firmin, à la faveur d'un déguisement, et protégé, d'ailleurs, par les consuls, put s'embarquer, déclarant qu'il partait pour l'étranger.

Mais, en réalité, il se dirigea sur les Gonaïves, dans le département de l'Artibonite, où il continua à fomenter la révolte contre le gouvernement constitutionnel. Il reprit la campagne avec de nouvelles troupes et fut battu pour la seconde fois par l'armée régulière.

Il se réfugia encore dans les consulats et, de nouveau, sous la protection des consuls, s'embarqua, mais cette fois, il est vrai, pour l'étranger, pour Saint-Thomas, colonie danoise.

Cependant, le général Nord-Alexis avait été élu président de la République d'Haïti, à la presque unanimité des voix du Parlement, et avait succédé constitutionnellement au gouvernement provisoire.

M. Firmin ne voulut pas se tenir pour vaincu. Et, tout récemment, en janvier dernier — avec les subsides de financiers étrangers, s'il faut en croire les révélations de la police américaine, — il forma une nouvelle armée et débarqua dans les environs des Gonaïves.

Là, il surprend les autorités, fait fusiller le commandant de l'arrondissement, puis il marche sur la ville de Saint-Marc, dont il s'empare.

Le président Nord-Alexis et le gouvernement envoient aussitôt des troupes aux Gonaïves et à Saint-Marc contre Firmin et les rebelles. Ces troupes font prisonnier le général Jean Jermeau, lieutenant principal de Firmin dans cette nouvelle campagne, et le passent par les armes. Conséquence : la débandade des rebelles, et la fuite de Firmin qui, une fois encore, va chercher refuge auprès des consulats.

Voilà où en étaient les choses, lorsque sont survenus les événements que racontent les télégrammes envoyés d'Haïti aux journaux et dont nous n'avons pas encore, d'ailleurs, la confirmation officielle.

Nous pouvons dire seulement qu'on n'a fait aucune violence aux personnes réfugiées dans les consulats, et que les noms que l'on cite dans les télégrammes sont ceux de rebelles qui n'avaient point eu le temps ou la prudence de se mettre à l'abri des pavillons étrangers.

Il convient d'ajouter que pendant ces troubles en province, l'ordre n'a pas cessé de régner à Port-au-Prince.

LE PALAIS NATIONAL A PORT-AU-PRINCE

Le général FIRMIN — Le général NORD-ALEXIS, président d'Haïti